

FICHE DE POSTE

Technicien(e)s de rivière - entretien des cours d'eau

Identification du poste

Intitulé du poste :	Technicien de rivière « Entretien des cours d'eau »
Nature du poste :	poste permanent ou CDD 2 ans (en fonction du poste)
Catégorie :	B
Cadre d'emploi :	Technicien territorial
Supérieur hiérarchique (N+1) :	Responsable de service entretien des cours d'eau
Temps de travail :	39h (35h + ARTT)
Lieu de travail :	Atelier de l'EPTB – ZA du Mas David 30 360 Vézénobres.

Présentation du service

Une des principales missions de l'EPTB Gardons est l'entretien et la restauration de la ripisylve (végétation aux abords des cours d'eau) du Gardon et de ses affluents.

Des travaux de ce type sont conduits depuis 2003 sur le bassin versant. En moyenne, 70 km de cours d'eau sont traités annuellement : 50 km de restauration forestière via des entreprises spécialisées en travaux forestiers et 20 km en régie par l'Equipe Verte de l'EPTB Gardons.

S'ajoutent 90 km de surveillance et d'entretien annuel de tronçons prioritaires à forts enjeux, assurés par l'équipe verte avec l'appui des techniciens de rivière.

Au-delà de la restauration forestière, le service est également en charge des opérations de gestion de la végétation sur les atterrissements, de lutte contre les espèces invasives (Renouée du Japon, Jussie,...), de restauration de berges (ponctuellement), de gestion du foncier de l'EPTB et des ouvrages hydrauliques.

Le service comprend 10 agents :

- ➔ 6 agents de l'équipe verte dont 1 Chef d'équipe et 1 adjoint ;
- ➔ 3 techniciens de rivière (dont 1 poste non permanent) ;
- ➔ 1 responsable de service.

Les 3 techniciens de rivière sont plus particulièrement responsabilisés sur un secteur du bassin versant :

- ➔ Cévennes Lozériennes et Gardon d'Alès ;
- ➔ Cévennes Gardosises, Gardon d'Anduze et Gardonnenque ;
- ➔ Bourdic, Gorges et Bas-Gardon.

Cette affectation géographique n'est pas exclusive : tous les techniciens sont amenés à intervenir sur tout le bassin versant en fonction du plan de charge et des contraintes de service.

Missions et activités

- ➔ Porter les opérations d'étude ou de travaux relatifs à l'entretien des cours d'eau du bassin versant (restauration forestière, atterrissements, espèces invasives, petits travaux non planifiés). Le portage d'opération intègre :
 - réaliser les prospections de terrain et les chiffrages de travaux,
 - rédiger les dossiers de consultation des entreprises,
 - piloter l'exécution des marchés publics (de la notification à la réception définitive, les facturations,...) avec l'appui du service marché,
 - assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, gérer toutes les dimensions du chantier (autorisations des riverains, DT-DICT, CSPS, autorisations diverses, information des Communes, communication auprès du public ...),
 - rédiger les bilans d'opération et les rapports d'activité annuels,
 - rédiger la programmation des travaux de l'année suivante, les demandes de financement, les rapports au président en vue des délibérations, ...
- ➔ Porter des dossiers d'autorisation réglementaire des travaux de gestion de la végétation (Déclaration d'intérêt général, déclaration au titre du Code de l'environnement,...).
- ➔ Porter d'éventuelles opérations de travaux post crue ou post-événement climatique (tornade, tempête, ...).
- ➔ Réaliser des expertises et répondre aux sollicitations ponctuelles des élus et riverains du territoire en lien avec l'entretien et le fonctionnement des cours d'eau (production de notes et compte-rendus de visites).
- ➔ Porter des travaux et des missions d'animation territoriale (en fonction du secteur d'intervention) : gestion de zones humides, appui au service ressource en eau pour le suivi limnimétrique et piézométrique, le suivi des béals et du petit patrimoine hydraulique, appui au service inondation pour des visites périodiques et des petits travaux sur les ouvrages hydrauliques, suivi des parcelles sous propriété EPTB et interventions courantes, suivi régulier des Passes à Poissons.
- ➔ Poursuivre l'amélioration des outils métier et leur utilisation par toute l'équipe : gestion d'opération, gestion des marchés, outils techniques (SIG terrain, suivi des DT-DICT),...
- ➔ Développer de nouveaux axes, dans la mesure du temps disponible, notamment :
 - action de valorisation des broyats ;
 - amélioration du volet communication sur les projets ;
 - renforcer l'approche naturaliste : formations (odonates, chiroptères, physiologie de l'arbre, ...), enregistrement d'observations, ...
 - renforcer la connaissance sur les dynamiques de transfert d'embâcle et de comportement du bois dans le système rivière.

Relations fonctionnelles

Ce poste est sous l'autorité hiérarchique du responsable de service.

L'organisation du travail et la répartition des missions se fait en collégialité avec les autres membres du service (techniciens et membres de l'équipe verte).

Ce poste n'intègre pas d'encadrement dans le fonctionnement courant du syndicat mais peut intégrer l'encadrement ponctuels de stagiaires ou d'apprentis. Il implique un travail en collaboration avec d'autres agents (autres services).

Le poste est directement en lien avec les organismes extérieurs et avec les élus locaux.

Profil et caractéristiques du recrutement

Ce poste requiert un niveau III (Bac +2 / +3) avec de bonnes aptitudes à la gestion de projet et au suivi de chantier et ainsi qu'une expérience dans le domaine l'entretien des cours d'eau (1 à 3 ans).

Les principales compétences requises :

➔ Techniques :

- Bonne connaissance du milieu rivière, de la gestion des cours d'eau et des zones humides : hydraulique de base, écologie, naturalisme, botanique ;
- Connaissance des travaux forestiers ;
- Maîtrise des outils informatiques : bureautique (Word, Excell), SIG (QGIS).

➔ Administratives :

- Connaissance du cadre de travail des collectivités territoriales ;
- Compétences en définition et gestion des marchés publics ;
- Connaissance de la législation et des procédures réglementaires en lien avec la gestion de l'eau et le portage de projet.

➔ Capacités relationnelles développées :

- relations avec les élus locaux, les riverains et les usagers : écoute, diplomatie, prise de recul,...
- travail en équipe, en partenariat et en concertation...

Statut :

- ➔ 1 poste de titulaire sur un emploi permanent à pourvoir en aout ou septembre 2024, ouvert également aux contractuels.
- ➔ 1 poste en CCD sur contrat de projet à pourvoir dès le 1^{er} avril 2024. Durée 2 ans.

Rémunération : à définir en fonction de l'expérience.

Collectivité adhérente au CNAS (œuvres sociales).

Participation employeur à la garantie Prévoyance (maintien de salaire).

Titres restaurant + accès au restaurant Inter Administratif de Nimes

Rémunération : traitement indiciaire + RIFSEEP

Remboursement des frais de déplacement professionnels

Divers :

- ➔ Permis B obligatoire ;